



VILLERS INFO

N°267 JUIN 2025

 <https://villerslesec.com>

 Commune Villers le Sec 70

 **PanneauPocket**

ARRETE PREFECTORAL du 01/01/2025 : Mesures restrictives d'usage de l'EAU :

ALERTE : toutes les informations sont au tableau d'affichage municipal et sur Panneau Pocket

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/haute-saone>

CARTE AVANTAGES JEUNES

UNE CARTE AVANTAGES JEUNES sera offerte à tous les jeunes du village âgés de 10 à 18 ans
Les inscriptions **avec une photo d'identité** seront **closes le jeudi 31 juillet 2025** à l'aide de ce coupon réponse ci-joint :

NOM : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :Téléphone :

Sollicite une carte Avantages Jeunes auprès de la commune de Villers le Sec,

le :/...../2025

Signature

Aménagement et économie d'énergie à la maison des Belles Baraques

Suite à la délibération en date du 24/11/2024 concernant le plan de financement de la **rénovation énergétique** de la maison communale des Belles Baraques, (toiture, huisseries, création d'une 3^{ème} chambre, isolation, carport, façade...), le plan de financement, sur la base de 73 500 HT de dépenses éligibles, sera le suivant :

Subvention Fonds VERT (arrêté du 19.12.2024) : 25 725 €

Autofinancement de la part de la commune : 47 775 €

Dont : 15 000 € réalisé en régie.

Reste à charge provisoire de la commune : 32 775 €

Les travaux extérieurs débuteront à l'automne. Les aménagements intérieurs seront réalisés dès que les locataires auront libéré le logement.

Voté à l'unanimité.

Plan de sobriété de l'éclairage public

Suite à la délibération du 06.12.2024 et afin de réaliser une optimisation de l'installation communale d'éclairage public, le conseil municipal valide les travaux de mise en LED de tous les lampadaires communaux, village et hameaux comme suit :

Montant des travaux : 30 143,70 € HT

Subvention du Sied 70 : 15 071,85 € HT

Participation communale : 15 071,85 € HT

Les travaux devront être engagés dans un délai d'1 an à compter du 21 mai 2025.

Terrain Multisports

En raison de la prorogation d'une des subventions, le terrain multisports ne démarrera qu'en 2026.

Commande groupée de fuel

La mairie engage une nouvelle commande de fioul Août/Septembre. Le top d'engagement de la commande se fera suivant l'évolution du prix du pétrole pour obtenir un tarif le plus intéressant possible.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le plus rapidement possible

Bernard WALTER 0685341817 bernard.waltermpsa@gmail.com

Réfection du mur du cimetière

Le mur du cimetière actuel présente des signes importants de dégradation compromettant la dignité du site. Après visite sur place par un groupe de travail, consultation avec des professionnels, discussion et délibération en Conseil Municipal, il a été décidé d'engager les travaux suivants.

Travaux par les entreprises : décrépiage du mur intérieur et enduits intérieurs pour un montant de 9 930 € HT.

Travaux réalisés par la commune : jointements extérieurs et réfection du dessus du mur réalisés par des élus, des bénévoles villersois et les agents. Voté à l'unanimité.

Réfection du mur de soutènement de la rue devant la Chapelle de Saint Igny

Depuis plusieurs années, le mur de soutènement dans la rue de la chapelle de Saint Igny se dégrade de plus en plus et peut devenir dangereux à moyen terme.

Suite à une réunion de chantier sur place le 23 mai 2025 avec l'association d'insertion professionnelle AIIIS située à Mailleroncourt-Charette, il est proposé la rénovation de ce mur pour un montant de 37 640 €. Un supplément optionnel pour l'évacuation du lierre est à prévoir pour un montant de 1135 € et l'évacuation des gravats pour un montant de 1110 €, sera réalisé par nos soins.

Le Conseil Départemental de la Haute-Saône prendrait en charge 18,43% soit 5 900 €.

D'autres subventions seront sollicitées rapidement auprès de Monsieur Le Préfet (DETR-sécurisation) ainsi qu'à la Fondation du Patrimoine. Voté à l'unanimité.

Mise à disposition de l'agent technique communal dans le cadre du transfert de compétence scolaire

Dans le cadre du transfert de compétence scolaire, la CCTV a sollicité la mise à disposition ponctuelle de l'agent technique Pascal MELET en vue de réaliser certains travaux ou interventions techniques, liés au fonctionnement de l'école. Voté à l'unanimité.

Mise en place d'un abribus au lieu-dit « les Marcassins »

Pour améliorer les conditions d'attente des élèves aux transports scolaires, une demande a été adressée le 08/07/2024 au Conseil Départemental de Haute Saône pour l'installation d'un abribus au lieu-dit Les Marcassins. Celui-ci sera mis à disposition à titre gracieux par le Conseil Départemental selon les conditions prévues dans une convention signée entre chaque partie. Voté à l'unanimité.

FESTIVITES AU VILLAGE

Samedi 26 Juillet de 16h à 23h : Marché nocturne animé par l'association « les Jeunes de Villers » avec 70 exposants, groupe musical tous styles, buvette et petite restauration. **Venez nombreux les encourager !**

Dimanche 24 Août : Villers Autrefois en version revisitée, animé les Amis du Joli bois. Le programme complet sera communiqué par l'association. **Parlez-en autour de vous !**

Nous remercions chaleureusement les habitants qui ont préparé les espaces verts et fleuris lors du passage du comité départemental des Villages Fleuris

Le conseil municipal vous souhaite un très bel été !

Mairie
3 Rue des Écoles
70000 VILLERS-LE-SEC
☎ 03 84 75 57 93

📧 mairie.villerslesec@orange.fr